



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ FINANCIER

Cent trente-deuxième session

Rome, 12 – 16 avril 2010

Ordre du jour provisoire annoté

1. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier provisoires (docs. FC 132/1 Rev.1, FC 132/1 Add.1 Rev.1 et FC 132/INF/1 Rev.1)

Conformément aux méthodes de travail internes du Comité, l'ordre du jour et le calendrier provisoires donnent les titres des points qui seront soumis au Comité financier et l'ordre dans lequel ils seront examinés.

Questions financières et budgétaires

2. Questions financières: faits marquants et situation en ce qui concerne les contributions mises en recouvrement et les arriérés (doc. FC 132/2)

Le Comité trouvera dans ce document les données concernant la situation actuelle des contributions mises en recouvrement et des arriérés au 31 décembre 2009, et les données sur les prévisions de liquidités pour le Programme ordinaire en 2010.

3. Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel pour 2009 (doc. FC 132/3)

Le Comité est saisi, pour examen, d'une mise à jour sur l'évaluation actuarielle des obligations relatives à l'assurance médicale après la cessation de service et d'autres obligations relatives au personnel.

4. Rapport intérimaire sur l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public (doc. FC 132/4)

Le Comité financier est saisi d'une mise à jour sur la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public.

5. Rapport sur les placements 2009 (doc. FC 132/5)

Conformément à l'article 9.2 du Règlement financier et à l'article XXVII i) du Règlement général de l'Organisation, le Comité est saisi d'un rapport sur le portefeuille de placements à court et à

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

long termes actuellement détenu par l'Organisation.

6. Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice 2008-2009 (doc. FC 132/6)

Conformément aux dispositions de l'alinéa b) de l'Article 4.6 du Règlement financier, le Comité sera saisi, pour examen, du Rapport sur l'exécution du budget pour 2008-2009. Toute observation que le Comité souhaitera formuler sera présentée au Conseil à sa prochaine session. Le rapport annuel sera joint en annexe au rapport du Comité.

7. Rapport intérimaire sur les ajustements à apporter au Programme de travail et budget pour tenir compte des économies ponctuelles et des gains d'efficacité supplémentaires non identifiés (doc. FC 132/7)

Conformément à la résolution 3/2009 de la Conférence, le Comité sera saisi des informations sur les ajustements en cours de Programme de travail apportés pour tenir compte des économies ponctuelles et des gains d'efficacité supplémentaires non identifiés.

Questions relatives aux ressources humaines

8. Mise en œuvre de la stratégie de l'Organisation en matière de ressources humaines (doc. FC 132/8)

Après l'introduction du nouveau cadre de programmation de la FAO axé sur les résultats, la stratégie de l'Organisation en matière de ressources humaines a été mise à jour et révisée afin d'inclure les nouveaux résultats par l'unité ainsi que les produits et services définis dans le contexte d'une planification détaillée du travail.

Le document, qui est présenté au Comité pour examen, établit les objectifs de la fonction RH de l'Organisation, résume les progrès des principales initiatives RH (notamment les recommandations approuvées par le Plan d'action immédiate et l'Examen détaillé) et tient lieu de plan d'action pour la durée du plan actuel de l'Organisation.

Questions de contrôle

9. Composition du Comité de vérification de la FAO (doc. FC 132/9)

Le Comité est invité à envisager la nomination d'un nouveau membre au Comité de vérification.

Autres questions

10. Évaluation des capacités opérationnelles de la FAO (situations d'urgence) (doc. PC 103/2 – FC 132/10)

Le rapport concerne les moyens de garantir l'efficacité des opérations de la FAO en situations d'urgence et se concentre essentiellement sur les processus opérationnels. Il est demandé au Comité de porter son attention sur les Recommandations 2.4 à 2.14 (Chapitre II), et sur les Chapitres V, VI, VII et VIII, qui traitent des systèmes d'information, des ressources humaines et des achats.

- 10 a) Évaluation des capacités opérationnelles de la FAO (situations d'urgence) – Réponse de l'administration (doc. PC 103/2 – FC 132/10(a))

En réponse au document Évaluation des capacités opérationnelles de la FAO (situations d'urgence), le Comité est saisi d'une réponse de la Direction.

11. Émoluments du Président indépendant du Conseil (doc. FC 132/11)

Le Comité est invité à examiner une proposition de révision des conditions économiques d'emploi du Président indépendant du Conseil à l'issue d'un échange de vues avec le Président du Comité financier.

12. Planification financière de la mise en œuvre du PAI pendant l'exercice 2010-2011 (doc. FC 132/12)

Ce point est ajouté à l'ordre du jour conformément aux indications formulées à la suite d'une réunion de coordination qui s'est tenue le 9 mars entre les présidents du CoC-IEE, Présidents du Comité financier et du Comité du Programme.

13. Examen du mandat du Comité de la déontologie (doc. FC 132/13)

Le document est présenté au Comité financier après l'examen initial, par le Comité, de la question à sa cent vingt-huitième session, et les instructions données ensuite par le CQCJ à sa quatre-vingt-huitième session.

Questions relatives au Programme alimentaire mondial

14. Sélection et nomination du Commissaire aux comptes (doc. FC 132/14)

Le Comité financier est saisi d'une mise à jour au sujet de la sélection et de la nomination du nouveau Commissaire aux comptes.

Points permanents

15. Méthodes de travail du Comité financier

Conformément à la pratique établie, les membres du Comité pourront formuler des observations sur le déroulement de la session et suggérer des améliorations. En outre, le Comité débattrà de son propre programme de travail pluriannuel.

16. Date et lieu de la cent trente-troisième session

Le Comité sera informé des dispositions prises pour sa prochaine session.

17. Questions diverses

Groupement d'achats du personnel de la FAO - Comptes vérifiés 2008
(doc. FC 132/17a))

Le Comité sera saisi, pour approbation, des comptes 2008 vérifiés du Groupement d'achats du personnel, conformément à la Résolution 16/97.A de la Conférence

ANNEXE

DOCUMENTS POUR INFORMATION UNIQUEMENT

FC 132/INF/2 Rapport annuel d'activité (2009) du Bureau de l'Inspecteur général
Rev.1

Conformément à la pratique établie à la quatre-vingt-septième session du Comité, ce rapport est fourni aux membres du Comité financier pour examen.

FC 132/INF/3 Décisions de l'Assemblée générale relatives à la Commission de la fonction publique internationale et au Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (y compris les modifications aux barèmes des traitements et indemnités)

Conformément au Règlement général de l'Organisation (article XXVII.7, alinéas (r) et (s)), le Comité est avisé des faits nouveaux qui sont survenus à la Commission de la fonction publique internationale, la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et l'Assemblée générale et qui sont susceptibles d'intéresser l'Organisation, et recevra un rapport actualisé sur les modifications des barèmes des traitements et indemnités.

FC 132/INF/4 Examen des services d'hébergement des technologies de l'information et de la communication dans les organisations du système des Nations Unies (JIU/REP/2008/5)

FC 132/INF/5 Étude sur la gestion des sites Web (Internet) des organismes des Nations Unies (JIU/REP/2008/6)

Le Comité est invité à examiner le document et à transmettre au Conseil toute observation qu'il souhaiterait faire à ce sujet.